



Anne-Marie THÉVENET, Maire de Chémery
Et son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie
des vœux qui aura lieu

le dimanche 15 janvier 2023 à 11 heures
à l'Espace Beaumont
Rue Clotaire Paumier – 41700 CHÉMERY

Un cocktail sera offert à l'issue de la cérémonie.



**Sainte Barbe à Contres
en page 8**



**Repas de Saint Vincent
en page 11**



**Les Actus de la Communauté
de communes Val de Cher
Controis de la page 15 et 18**



COMMERCES, ENTREPRISES ET SERVICES DE PROXIMITÉ



À Chémery dans notre commune, nous disposons de divers commerces :
épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, bar tabac restaurant, la ferme de la Faubonnière,
poissonnier tous les mardis matin à 10h place de l'église, des viticulteurs, maraîchers,
coiffeuse, salon à domicile, onglerie, deux garages automobiles et des entreprises.

Nous avons aussi des services de proximité :
des kinésithérapeutes, un médecin tous les 15 jours, un sophrologue, une nutritionniste,
une maison d'accueil familial pour nos aînés.

Maintenir une commune, c'est faire vivre ses commerces,
n'hésitez pas à les faire travailler.

Pour rendre notre commune attractive,
attirons de nouveaux habitants et des enfants pour notre école.



RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 17 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 10 Octobre 2022

Présents : Anne-Marie THÉVENET – Yannick TROTIGNON – Annie LEVEAUX – Vincent GOUMIN – Patricia CONARD – Stéphane LECLERC – Sébastien PICOTIN – Kathia CHABAUD – Claire-Anne BÉTHULEAU – Yves GUYAU – Philippe PEZÉ – Alain ANGIER

Absents excusés : Corine DAVAU – Jean-Marc POMMÉ
Corine DAVAU a donné pouvoir à Anne-Marie THÉVENET
Jean-Marc POMMÉ a donné pouvoir à Yannick TROTIGNON

Acquisition de la maison rue de Saint Aignan appartenant à M. VAUQUELIN

M. VAUQUELIN est vendeur de sa maison située rue de Saint Aignan au prix de 122.000 € et propose à la collectivité de l'acquérir : 100 m² - 9 ans

Le conseil municipal doit se prononcer (si avis favorable prévision sur le budget 2023)

Après en avoir discuter, le conseil municipal décide d'acquérir la maison située 8 rue de Saint Aignan au prix de 122.000 € + frais de notaires appartenant à M. VAUQUELIN.

POUR : 9 CONTRE : 2 ABSTENTION : 3

Communauté de Communes Val de Cher Controis

Lors de sa séance du 26 septembre 2022 le conseil communautaire a décidé d'ajouter la compétence facultative C7 « contribution au budget du SDIS » en lieu et place des communes membres.

Chaque conseil municipal dispose de 3 mois pour se prononcer sur cette modification.

Après étude, le conseil municipal approuve l'adjonction de la compétence facultative C7 suivante : contribution au budget du SDIS afin d'augmenter le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) de la Communauté de Communes et par voie de conséquence le montant de sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attendue.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mise en souterrain d'une partie du réseau électrique aérien Haute Tension

ENEDIS projette des travaux de mise en souterrain du réseau électrique aérien HT (20 000 volts) en partie vétuste sur le territoire de la commune : pose de câbles souterrains, deux postes de transformation et d'une armoire de coupure sur des parcelles et chemins ruraux appartenant à la commune.

Pour se faire le conseil municipal doit autoriser Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition desdits terrains.

Après étude des différents projets, le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à signer les conventions : armoire de coupure – poste de transformation – partie souterraine

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Création d'un poste d'agent de maîtrise

Madame le Maire informe le conseil municipal que le centre de gestion de la fonction publique territorial a émis un avis favorable au dossier de promotion interne au grade d'agent de maîtrise d'un agent.

Afin de le nommer, il y a lieu de prévoir la création du poste d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} novembre 2022 et autoriser la déclaration de vacance de poste.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création d'un poste d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} novembre 2022 et autorise Madame le Maire à effectuer le recrutement.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Suite à la création du poste d'agent de maîtrise il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe qu'il occupe actuellement, sous réserve de l'avis favorable du comité technique.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Suppression des postes de rédacteur et rédacteur principal 2^{ème} classe

Suite au recrutement d'un rédacteur principal de 1^{ère} classe il y a lieu de supprimer les postes de rédacteur et rédacteur principal 2^{ème} classe sous réserve de l'avis favorable du comité technique.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Corine DAVAU arrive.

Gestion de l'éclairage public

Etude des horaires de l'extinction de l'éclairage public

Après discussion, le conseil municipal décide d'éteindre l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Informations et questions diverses

Philippe PEZÉ : Installation d'une nouvelle borne de recharge – quel emplacement ? Sur le parking de covoiturage

Yannick TROTIGNON : où doit être installé le porte vélos ? À côté de l'abri bus de l'école.

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 7 NOVEMBRE 2022

Date de convocation : 27 octobre 2022

Présents : Anne-Marie THÉVENET – Yannick TROTIGNON – Corine DAVAU - Annie LEVEAUX – Vincent GOUMIN – Patricia CONARD – Sébastien PICOTIN – Kathia CHABAUD - Claire-Anne BETHULEAU – Yves GUYAU – Philippe PEZÉ – Alain ANGIER

Absents excusés : Stéphane LECLERC– Jean-Marc POMMÉ
Stéphane LECLERC a donné procuration à Yannick TROTIGNON
Jean-Marc POMMÉ a donné procuration à Anne-Marie THÉVENET

Nombre de votants : 14

Travaux rue de Couddes : choix des entreprises

Suite à l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement rue de Couddes, il est proposé de retenir l'entreprise TRANSTERRASSEMENT pour le lot n°1 – VRD (128.497,50 € HT) et l'entreprise R2 pour le lot n°2 – éclairage public (22.798,60 € HT).

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le marché.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Travaux route de Saint-Aignan

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher peut être sollicité au titre des amendes de police pour le financement des travaux.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Annulation de dette d'un locataire par la commission de surendettement des particuliers

A la demande de l'assistante sociale, dans sa séance du 12 mai 2022, la commission de surendettement des particuliers du Loir-et-Cher a constaté la situation de surendettement d'un administré de la commune, logé dans un logement communal, et a prononcé la recevabilité de son dossier.

La commune doit constater une créance éteinte.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Décisions modificatives budgétaires

Des décisions modificatives sont nécessaires :

Sur le budget « locaux commerciaux » pour régulariser des écritures :

- Du compte RF 754 (redevance) : -17.224,59 €
- Au compte RF 002 (report excédent) : +17.224,59 €

Sur le budget communal principal, il y a lieu de prévoir des crédits au compte RF 6542, dans le cadre de l'annulation de la dette :

- Du compte DF (dépenses imprévues) : -10.215,00 €
- Au compte DF 6542 (créances éteintes) : +10.215,00 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Communauté de Communes Val de Cher Controis : adhésion à l'Etablissement Public Loire

L'Etablissement Public Loire réalise de nombreuses missions pour la Communauté de Communes Val de Cher Controis : délégation de la gestion des digues du Cher, mise en œuvre des actions du SAGE Cher Aval, mise en œuvre des actions de prévention des inondations ...

Le Conseil Communautaire s'est ainsi prononcé pour solliciter l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Etablissement Public Loire afin de pouvoir prendre part aux décisions du comité syndical.

Conformément à l'article L. 5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le principe d'adhésion de la Communauté de Communes Val de Cher Controis à l'Etablissement Public Loire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Projet d'installation d'une borne de recharge électrique pour automobile dans le centre bourg

Le SIDELC a transmis un modèle de délibération concernant la création, l'entretien et l'exploitation d'une nouvelle infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Le coût est estimé à 10.000,00 €, dont la moitié payée par le SIDELC, hors subvention.

Le Conseil Municipal décide de privilégier l'installation sur le parking de covoiturage derrière l'église.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Projet d'achat d'un tracteur, d'une épaveuse et d'une faucheuse, avec reprise de l'ancien matériel

Dans le cadre de ce projet, il y a lieu d'autoriser la procédure de MAPA.

L'achat est estimé à 200.000,00 €.

Les crédits seront prévus sur le budget 2023.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Demande de subvention exceptionnelle par la Confrérie de Saint-Vincent

La Confrérie de Saint-Vincent demande une subvention exceptionnelle de 1.000,00 € afin d'organiser son habituel repas de Saint-Vincent en janvier 2023.

L'association n'ayant pu organiser de manifestation en 2021 et 2022 en raison du COVID, elle n'a pas reçu de subvention ces deux années.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2

Dossiers de demande de subventions DSR et DETR/DSIL 2023

Le Conseil Municipal décide de présenter les dossiers suivants :

- Pour la DSR, l'achat du tracteur,
- Pour la DSIL, changement des menuiseries et des lumières dans les bâtiments scolaires, dans le cadre de la transition écologique,
- Pour la DETR, réflexion sur la cour de l'école.

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 (suite)

Questions diverses

- Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) : le PLUi a été adopté mais pas le SCOT. Ce dernier doit être réalisé, avec la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois. Un syndicat mixte sera créé.

- Proposition de rencontrer Gaëtane TOUCHAIN MALTETE, conseillère régionale
- Date prévue des vœux du Maire : dimanche 15 janvier 2023 à 11h00

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022

Date de convocation : 22 novembre 2022

Présents : Anne-Marie THÉVENET, Yannick TROTIGNON, Annie LEVEAUX, Vincent GOUMIN, Patricia CONARD, Kathia CHABAUD, Claire-Anne BÉTHULEAU, Yves GUYAU, Philippe PEZÉ, Alain ANGIER, Stéphane LECLERC, Jean-Marc POMMÉ

Absents excusés : Corine DAVAU, Sébastien PICOTIN
Sébastien PICOTIN a donné son pouvoir à Yannick TROTIGNON

Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13

La séance est ouverte à 20h30.

Demande de subvention au titre de la DETR 2023/DSIL 2023.

Il convient de décider d'un projet correspondant au cahier des charges.

Madame le Maire propose de déposer un dossier pour les travaux de réhabilitation des équipements sportifs du stade.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Demande de subvention au titre de la DSR 2023.

Suite à la reconduction du dispositif de Dotation de Solidarité Rurale pour l'année 2023, Madame le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental dans le cadre du projet d'acquisition d'un tracteur, d'une épareuse et d'une faucheuse approuvé lors de la réunion du 07 novembre 2022.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Décisions modificatives budgétaires.

Pour clôturer les comptes de l'exercice, des décisions modificatives sont nécessaires, selon :

Sur le budget communal principal, pour régler les dernières échéances d'emprunts de l'année :

- Du compte DF 66111 (intérêts d'emprunt) : - 3.000,00 €
- Au compte DF 023 (virement en section d'investissement) : - 3.000,00 €
- Au compte RI 021 (virement de la section de fonctionnement) : + 3.000,00 €
- Au compte DI 1641 (emprunts en euros - capital) : + 3.000,00 €

Pour financer les salaires de décembre 2022 :

- Du compte DF615221 (entretien des bâtiments) : - 5.000,00 €
- Au compte DF 6413 (personnel non titulaire) : +5.000,00€

Pour financer éventuellement la licence IV, sur le budget principal :

- Au compte DF 022 (dépenses imprévues) : - 10.000 €
- Au compte DF 023 (virement en section d'investissement) : - 10.000,00 €
- Au compte RI 021 (virement de la section de fonctionnement) : + 10.000,00 €
- Au compte DI 2051 (concessions et droits similaires) : + 10.000 €

Pour clôturer l'exercice 2022, il y a lieu de verser une participation exceptionnelle au budget de la Maison d'Odette, selon :

- Du compte DF 022 (dépenses imprévues) : - 10.000,00 €
- Au compte DF67441 (subvention de fonctionnement aux budgets annexes) : + 10.000 €

Et d'ouvrir les crédits sur le budget de la Maison d'Odette

- Au compte RF 7474 (participations commune) : + 10.000€

Et de les répartir selon :

- Du compte RF 7474 (participations commune) : - 10.000€
- Au compte DF 60623 (alimentation) : + 5.000,00 €
- Au compte DF 6411 (personnel titulaire) : + 5.000,00 €

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Projet de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité et des actes budgétaires.

ACTES (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé) est une application qui permet aux collectivités d'envoyer à la Préfecture leurs actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire, non plus par courrier postal mais par internet.

Cela permet d'accélérer et de sécuriser les échanges, de réduire les coûts d'impression et d'envoi, de rendre les actes exécutoires sans attendre plusieurs jours, d'accuser réception de la part de la Préfecture automatiquement en temps réel.

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 (suite)

Madame le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le principe d'adhésion, d'autoriser la signature d'une convention avec le Préfet et un tiers de télétransmission, et d'acquérir un certificat d'authentification.

Les crédits seront inscrits au budget.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Proposition d'achat de la licence IV du Pied de Mouton.

Madame le Maire fait part de la proposition par l'ancien gérant du bar-restaurant Le Pied de Mouton d'acquérir sa licence IV suite à sa cessation d'activité.

Madame le Maire propose d'accepter, sous réserve de remplir toutes les conditions, pour garder la licence sur la commune. Elle propose de faire une offre à 8000 €.

Les crédits sont inscrits au budget (DM).

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

Sébastien PICOTIN arrive à 21h15

Informations diverses :

Madame le Maire informe sur la création prochaine du SCOT, entre la Communauté de Communes Val de Cher Controis et la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois, qui permettra de réviser le PLUI, à partir de 2027. Le Conseil Municipal devra se prononcer dans les 3 mois.

REPAS DES SENIORS

A l'espace Beaumont, dimanche 16 octobre, a eu lieu le repas des séniors sous le charme de « La voix de Sandra » qui a animé l'après-midi et fait danser nos aînés.

Le repas préparé par le petit Chémery était délicieux ainsi que les desserts fournis par le boulanger et les vins de nos viticulteurs.

Notre doyenne Madame Brossier Irène 93 ans et notre doyen Monsieur Goumin Élisée 96 ans ont été mis à l'honneur cette année.

La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance.



RANDONNÉE DU COMITÉ DES FÊTES



Ici en pleine nature au petit ravitaillement sur le parcours des 20 km



Après deux années d'interruption pour cause de pandémie de COVID, le Comité des Fêtes a renfilé les baskets !

La marche de la sardinade a donc redémarré en ce dimanche 16 octobre.

Si les jours précédents le temps était pluvieux, nous avons eu la chance de n'avoir pas eu la moindre goutte d'eau, et en plus de voir le soleil !

Les 234 marcheurs présents ont pu profiter pleinement des parcours de 10, 15 et 20 km tracés dans notre belle campagne sur des chemins en parfait état et ont dégusté avec gourmandise les sardines grillées.

Merci aux marcheurs d'être venus et à tous les bénévoles qui se sont levés tôt pour les accueillir.

Prochain rendez-vous avec le Comité des Fêtes :
DIMANCHE 16 AVRIL POUR LE VIDE GRENIER



Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2023

MARCHE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Ça y est ! le Comité de Jumelage vous a remis les baskets aux pieds !

La marche du jumelage a donc redémarré en ce dimanche 18 septembre après deux années de « pause covid ».

Ce matin, la température était de 3°C au levé du soleil : ce fut le jour le plus froid depuis bien longtemps ! Mais au fil de la journée on a eu 25°... et toujours un super soleil !

Malgré tout, 200 marcheurs et une dizaine de jeunes ont pu profiter pleinement des parcours de 6, 10, 15 et 20 km tracés dans notre belle campagne.

Bien sûr, un copieux ravitaillement était là pour redonner des forces : sandwiches rillettes, fromagée remarquablement assaisonnée... enfin, tout ce qu'il faut pour compenser l'effort fourni !

Merci aux membres du Comité de Jumelage de s'être levés tôt (pour un dimanche !) et aux marcheurs d'être venus nombreux.



*Le Comité de Jumelage vous présente
ses meilleurs vœux pour 2023*



MARCHÉ DE NOËL DU COMITÉ DE JUMELAGE

Les visiteurs nous ont félicité pour la diversité et la qualité des produits proposés, pour la plupart artisanaux et locaux par les 35 exposants présents. Exposants qui, notons-le au passage, nous ont félicité pour l'accueil et la bonne organisation de ce week-end festif.



Ainsi vous pouviez trouver du miel, du thé, des productions à base de safran, des bijoux, du Champagne, du chocolat artisanal, du Saint Nectaire, des objets de Noël tous artisanaux, des confitures, des gâteaux, des produits de beauté, des objets en bois, des peintures, des peluches, des spécialités orientales, des éponges, de la broderie, des minéraux, bijoux en bois et pierres précieuses, des sacs à main, foulards..., et même des articles pour animaux... des cadeaux pour tout le monde !

Cette année, c'est le Comité des fêtes qui vendait les huîtres, à consommer sur place ou à emporter, mais aussi des châtaignes grillées. Il partageait avec le CMSR (le club de foot) un barnum à l'extérieur, face à l'entrée de la salle des fêtes.

Le CMSR, quant à lui, proposait une tombola pour gagner un trophée en chocolat représentant le logo du club et créé par le chocolatier Max Vauché, dont il fallait trouver le poids.



Les parents d'élèves ont fait des crêpes et du vin chaud. Il y avait foule dans leur stand extérieur, auprès du poêle à bois !

Merci à eux pour l'ambiance chaleureuse qu'ils mettaient à l'entrée, bien froide, de la salle.



Nous avons eu le plaisir de recevoir le Père Noël, chargé de bonbons qu'il distribuait aux enfants et même aux « grands » s'ils étaient sages !

SAINTE BARBE 2022 À CONTRES

Les Pompiers de Contres, Couddes, Sassay et Chémery ont cette année fêté ensemble leur Sainte Patronne à CONTRES.



C'est donc à Contres, sur le champ de foire, que se déroulait la cérémonie en présence des Maires des communes du secteur et d'élus départementaux et bien sûr des officiers des sapeurs-pompiers venus de Blois et des alentours.

Les musiques de Contres et de Chémery qui étaient réunies pour l'occasion sous le commandement alterné d'Aurore Brisset et d'Alain Ribault ont assuré les sonneries officielles et le défilé jusqu'au Centre de Secours.

Après le passage en revue des troupes et du matériel par les autorités, place à la remise de grades et de médailles du service.



A cette occasion, le Sergent-Chef Vincent GOUMIN (photo de gauche) a reçu des mains du Colonel MAGNY la médaille d'argent pour 20 ans de service dans les Pompiers, et Anne-Marie THEVENET a remis au Caporal-Chef Jérôme COCHIN les galons de Sergent (photo de droite le 3^{ème}).

Puis, un défilé au son de la fanfare nous a conduit jusqu'au Centre de Secours pour la suite de la cérémonie.



Le chef du Centre de Secours de Contres, François Duris, a présenté le bilan des activités cumulées des quatre centres de secours pour l'année écoulée : soit plus de 900 interventions.

Après les discours des officiels, c'est la remise des diplômes validant les diverses étapes de formations. Chémery fut le centre le mieux représenté, c'est dire la volonté de nos nouveaux pompiers qui n'ont pas hésité à sacrifier leurs week-end et leurs vacances pour être apte à intervenir au service de leurs concitoyens, à votre service.

Merci à Alexandra RÉGNIER, Manon DOREAU, Delphine RIOLET et Raphaël LIONS qui ont tous validés tous les modules de formation. Ils peuvent désormais sortir pour tout type d'intervention.



Alexandra, Raphaël et Manon (Delphine absente pour la photo).

Puis place au vin d'honneur offert par la municipalité de Contres, avant de terminer la soirée par notre repas de Sainte Barbe à la salle des fêtes de Contres.

Vos Pompiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 et vous remercient de l'accueil toujours aussi chaleureux que vous leur réservez lors de la tournée des calendriers.

CENTENAIRES À LA MAISON D'ODETTE

Au mois de novembre, Madame PICHON Huguette a fêté ses 100 ans entourée de sa famille.

Mariée en 1945 à Hubert, ils ont eu une fille Marie-Christine, et 4 petits-enfants.

Comblée de fleurs et de cadeaux, elle a dégusté un gâteau d'anniversaire préparé par les cuisiniers de la maison d'Odette.

Elle vit des jours tranquilles à la MAFPA entourée de sa famille, du personnel et des résidents.

On vit bien à Chémery, une troisième personne a fêté ses 100 ans cette année, Monsieur CHICON qui vit désormais dans le midi près de ses filles.



Madame PICHON 100 ans et Madame MIDOIR 101 ans

AGENCE POSTALE

Fermetures :

- Samedi 28 janvier
- Samedi 25 février
- Samedi 25 mars



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE :

Félicitations aux heureux parents, Lisa ROSSE et Carl CHAMPION, domiciliés au 1112 b, rue de Selles à Chémery, et tous nos vœux à

Paul, Carl, Antoine, Olivier CHAMPION né le 19 septembre 2022.

DÉCÈS :

Monsieur GERMAIN Claude, décédé le 14 septembre 2022.
Sincères condoléances à toute la famille

Monsieur LESAULT Vincent décédé le 8 novembre 2022.
Sincères condoléances à toute la famille

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

Dates des dernières décisions de conseil :

- 14 novembre 2022
- 5 décembre 2022

Les résolutions de conseil communautaires sont disponibles

- Sur le site internet :
<https://www.val2c.fr/lintercommunalite/decisions-du-conseil/>
- À consulter en mairie

CHÉM'INFOS N°10 Avril à juin 2023

Pour la bonne organisation de l'édition du bulletin municipal, nous vous rappelons que vous devez nous envoyer les articles à insérer dans le prochain bulletin **pour le 28 février 2023**, date butoir, pour une parution à partir du 3 avril 2023.

Après cette date, les articles ne seront pas publiés.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2023

- **Mercredi 11 janvier** : Salle des Fêtes (rue Nationale) : Encaissement des cotisations 2023 + Galettes
- **Mercredi 15 février** : Salle des Fêtes (rue Nationale) : Assemblée Générale
- **Mercredi 19 avril** : Salle des Fêtes (rue Nationale) : Repas Retrouvailles de Printemps
- **Mercredi 13 décembre** : Salle des Fêtes (rue Nationale) : Repas de Noël



« QUATRE CINQ SIX » de Anne MIDOIR

Chers Chémerois et Chémerois,

Le voici, c'est un bébé d'automne. Alors que les arbres rougeoient et libèrent leurs feuilles, **Quatre Cinq Six** rassemble les siennes et les relie soigneusement pour s'inviter chez vous.

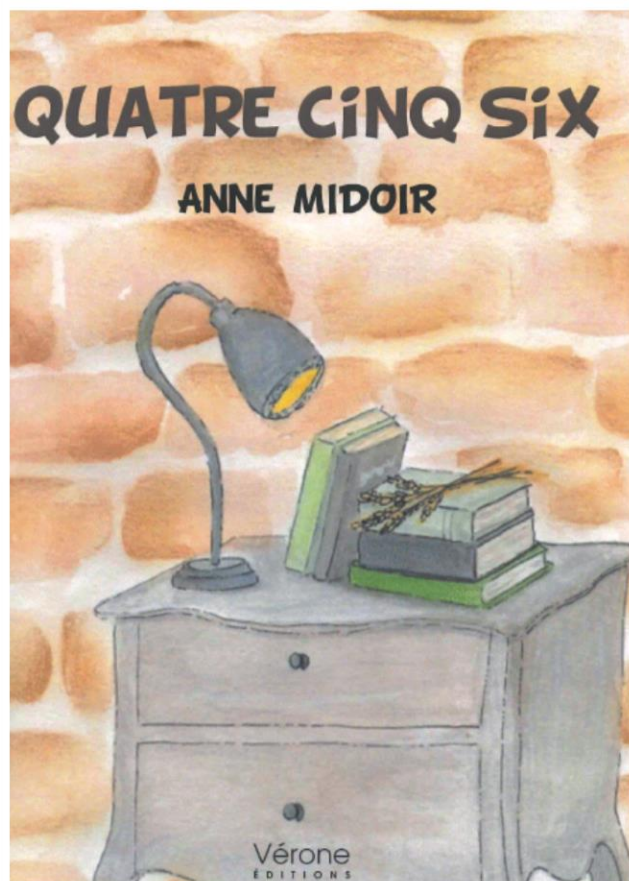
J'ai le plaisir de vous proposer mon premier roman **Quatre Cinq Six** qui vous plongera au cœur de l'écriture dans cette bande de quadras, amis depuis toujours. Ils ont un destin différent, mais leur amitié les unit. Ils foncent pleinement dans cette vie qui s'offre à eux avec toutes ses vicissitudes. Léa l'écrivaine de la troupe, vous invite dans son monde, dans leur monde. Sa plume s'inspire tellement de leur existence qu'elle va au détour d'une venelle périgourdine modifier leur destin car que serait la vie sans amour.

- Vous pourrez commander le livre chez votre libraire ou en ligne : <https://livre.fnac.com/a17434166/Anne-Midoir-Quatre-Cinq-Six> à la Fnac
- https://www.amazon.fr/s?k=quatre+cinq+six+anne+midoir&i=stripbooks&crd=QJ7OY1E8EQZ31srefix=quatre+cinq+six%2Csstripbooks%2C246&ref=nb_sb_ss_fb_1_15 chez Amazon

Je vous souhaite un bon moment de lecture au coin du feu. N'hésitez pas à parler de ce roman autour de vous.

Biographie d'Anne MIDOIR

Anne MIDOIR naît en 1976. Elle suit un cursus scientifique et réalise une thèse en sciences des matériaux. Elle devient professeure des écoles en milieu rural. Elle apprécie le théâtre, la littérature et le cinéma qu'elle partage avec ses enfants et ses élèves. Fille et petite-fille de vigneron de la Vallée du Cher, elle s'ancre dans le terroir de ses racines, aime randonner ici et là et partager des instants vrais avec ses proches.



SOCIÉTÉ MUSICALE DE CHÉMERY

*La Société Musicale de Chémery avec Contres Ut
auront le plaisir de vous offrir
leur premier concert le samedi 1^{er} avril 2023
à l'Espace Beaumont (près du stade)
Venez nombreux les encourager*



CMSR

Samedi 11 Mars 2023

L'US CMSR FETE LA SAINT PATRICK

PLUS D'INFOS A VENIR

RETENEZ LA DATE!



Les membres de l'association
vous invitent
à venir nombreux

AU REPAS DE LA SAINT VINCENT À CHÉMERY

Le samedi 21 janvier 2023
À 12h30 à l'Espace Beaumont

Prix du repas : 35 € / personne

Inscription accompagnée du règlement
avant le 14 janvier 2023
à l'Agence Postale Communale
(Horaires d'ouverture : les matins de 9h à 12h)



ANIMATIONS

des Trompes de Chasse et
L'orchestre Jean Midalain



Communiqué – juin 2022

Augmentation du taux de la TEOM en 2022 : pourquoi ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) couvre aujourd'hui 80 % du financement des services apportés par le SMIEEOM, à savoir :

- la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en porte à porte,
- la collecte des déchets recyclables déposés en colonnes de tri,
- le fonctionnement des déchèteries,
- le fonctionnement des installations du Centre de transfert gravitaire de Choussy,
- le transport des déchets vers les centres de traitement.

Payée par les usagers, le taux de la TEOM était inchangé depuis 2016, soit sur la durée d'un mandat entier.

Il est à noter que votre syndicat supporte la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), établie sur les tonnages d'OMR enfouies ou incinérées et donc sur le principe du pollueur-payeur.

Or, en raison d'une augmentation très forte de la TGAP de 2022 et jusqu'en 2025, le SMIEEOM Val de Cher n'a pas pu prendre d'autre décision que celle d'augmenter le taux de la TEOM, qui passe donc de 12 % à 14 % dès 2022 [Délibération n°15 du Conseil Syndical du 24 03 2022] pour équilibrer son budget.

Pour connaître le montant de la TEOM 2022, l'usager devra donc appliquer le taux de 14 % à sa base fiscale 2022.

Pour votre complète information : en 2022, la base fiscale est ré-évaluée à +3,4 % en moyenne par le Gouvernement, cela signifie donc que le montant de la TEOM 2022, sur la base fiscale 2021, se fera selon le calcul suivant : $(\text{base fiscale 2021} \times 1.034) \times 14\%$

EXEMPLE DE CALCUL :

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS						
Taux fiscaux 2021	Commune	Syndicat de Communes	Rate communale	Taux additionnel	Taux additionnel dérogatoire	Taux additionnel
Taux 2020	44,28 %	%	0,880 %	%	%	0,880 %
Taux 2021	44,28 %	%	0,880 %	%	%	0,880 %
Adresse	12 RUE DES FLEURS					
Base	1355		1355			1355
Contribution	163		12		193	193
Contribution totale						193

En 2021, le taux de TEOM étant de 12 %, on applique le taux de TEOM 2021 à la base fiscale : $1355 \times 12\%$, soit **163 €**

En 2022, la base fiscale est réévaluée de +3,4 % en moyenne par le Gouvernement.



La TEOM 2022 sera donc de $(1355 \times 1,034) \times 14\%$ soit **196,15 €**

C'est-à-dire **+ 33,15 €** par rapport à 2021.

Source : Eco du Tri 46 – mai 2022

Contact presse :

Béatrice HUC | communication.smieeom@orange.fr | 02 34 75 76 63 – 06 39 54 63 26
SMIEEOM Val de Cher – 22 rue de Gâtines – 41110 SEIGY



SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

Les ordures ménagères



Changement de bacs :
appelez le 0 800 350 103 !!!

Elles sont collectées chaque semaine. Le bac gris de collecte ne doit contenir que des déchets non recyclables.

Rappels :

- ➔ La poubelle doit être sortie la veille du jour de la collecte.
 - ➔ En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
 - ➔ Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement.
- Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.

- ➔ Emménagement ou déménagement.
- ➔ Changement de volume, selon la taille de la famille.
- ➔ Réparation, vol ou disparition du bac.



Afin de simplifier les échanges d'information, merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.

Horaires d'ouverture

Du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 10h-12h & 14h-17h
Mardi : fermées
Mercredi : 10h-12h & 14h-17h
Jeudi : 10h-12h & fermées
Vendredi : 10h-12h & 14h-17h
Samedi : 10h-12h & 14h-17h

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 9h30-12h & 14h-18h
Mardi : 9h30-12h & 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h & 14h-18h
Jeudi : 9h30-12h & fermées
Vendredi : 9h30-12h & 14h-18h
Samedi : 9h30-12h & 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

Déchèteries

Billy
Contres - Le Controis-en-Sologne
Montrichard Val de Cher
Noyers-sur-Cher



Fonctionnement :

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent d'accueil si vous ne l'avez pas encore.

Le dépôt en déchèterie est **gratuit pour les particuliers habitant notre territoire**, à raison de 1m³ par jour et par benne de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts.

Il est payant pour les professionnels.

Aide à l'achat de composteur



Les biodéchets peuvent servir à faire du compost ou nourrir les animaux. Les autres déchets selon leur nature doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie. Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 40 € à l'achat de votre composteur.

Demandez-la : info@smieeom.fr – 02 54 75 76 66

Les déchets recyclables

- ➔ Déposés dans les colonnes de tri des Eco Points, ils sont ensuite recyclés pour la plupart, ou traités dans des installations spécifiques.
- ➔ Trier ses déchets demande de la rigueur et de l'organisation à la maison, au travail et même en vacances !
- ➔ En cas de doute ou pour trouver un Eco Point : www.smieeom.fr ou 02 54 75 76 66

Pour toute information sur nos services, appelez le 02 54 75 76 66

- ➔ Mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, Guide de compostage, stop-pub...
- ➔ Aide à l'achat de composteurs,
- ➔ réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- ➔ Abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr



Retour en images 2022



Janvier - spectacle pour les scolaires à Contres, Noyers et Selles-sur-Cher



Mars et avril - ciné-débat à Contres, Montrichard, St-Aignan et Selles-sur-Cher



Avril et octobre - Repair Café à Noyers et Fresnes



Juin - animation et exposition Recycl'art à Thenay



Septembre - lancement des travaux de la nouvelle déchèterie de Contres



Octobre - colonnes de tri enterrées à Sassay, St-Aignan et Montrichard Val de Cher



SOINS NON PROGRAMMÉS:

Avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
Pas d'urgence vitale? Pas de médecin traitant? Médecin indisponible?

CONTACT SELON LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

Zone CPTS la Salamandre

116 117

Le-Contrôis-en-Sologne, Fresnes, Oisly, Sassay, Chémery, Soings-en-Sologne



Zone CPTS Sud

02 54 44 41 54

Pouillé, Monthou sur Cher, Choussy, Couddes, Méhers, Châtillon-sur-Cher, Selles-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Châteaueux, Saint-Aignan, Mareuil-sur-Cher, Thésée, Saint-Romain-sur-Cher, Noyers-sur-Cher

Zone orange CPTS Asclepios

—> **Après du cabinet du médecin traitant, dispositif PAÏS**

—> **Besoin d'aide pour qu'une personne accède aux soins = Contacter la médiatrice de santé au 07 84 58 47 28.**

Pontlevoy, Vallières-les-Grandes, Chissay-en-Touraine, Montrichard Val de Cher, Saint-Georges-sur-Cher, Faverolles-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon, Angé



OUVERTURE DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION DES FAMILLES

A Romorantin, dans des locaux indépendants de la caserne, cette nouvelle brigade ouvre ses portes en novembre. Elle est dirigée par le Commandant Sébastien TURPIN et son adjointe l'Adjudant Emilie DENECHERE.

Les 5 gendarmes sont spécifiquement formés à l'accueil et au suivi des victimes les plus vulnérables.

Cette équipe a pour vocation d'aider à l'audition des victimes de violences intra-familiales, accompagner les auditions de ces victimes sur tout le département. L'équipe a un rôle de prévention dans les établissements scolaires et de formation des personnels de tout service.

Des services sociaux sont installés à proximité pour faciliter le parcours des victimes.

A noter, un intervenant social Gendarmerie est disponible pour les victimes ou les témoins de violence sur notre territoire.

Maison de Protection des Familles

02 54 94 13 60

2 imp Vieux Fossé

41200 ROMORANTIN LANTHENAY

mpf.ggd41@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Intervention social gendarmerie

Benoît Bredon, 07 89 08 50 23

benoit.bredon@departement41.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pôle agroalimentaire Food Val de Loire

Le village by CA Food Val de Loire situé à Contres – Le Controis en Sologne - poursuit son agrandissement. L'objectif est de doubler la surface d'ici l'automne 2023 pour accueillir toujours plus de start-up innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire.

ZA le Clos de l'Azuré

La Communauté de communes construit un bâtiment de 830 m² carrés sur la zone d'activités du Clos de l'Azuré à Saint-Georges-sur-Cher. Une entreprise locale de maroquinerie louera le bâtiment pour accroître son activité avec une vingtaine d'emplois créés à la clé.

ZA de Lassay-sur-Croisne

Un bâtiment a été construit par la Communauté de communes sur la zone d'activités de Lassay-sur-Croisne. Loué depuis fin août 2022, le locataire a réalisé les derniers travaux intérieurs pour y installer son activité de pompes funèbres.



INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Centre aquatique de Faverolles-sur-Cher

Le centre aquatique de Faverolles sur Cher a fêté ses 15 ans en 2022. Malgré les hausses du coût de l'énergie très importantes pour ce type de structure, les tarifs restent inchangés tout comme au second centre aquatique communautaire à Contres – Le Controis-en-Sologne.



Inauguration de la gendarmerie de Selles

La gendarmerie de Selles-sur-Cher bâtie par la Communauté de communes a été inaugurée le vendredi 11 février 2022. Le projet d'une enveloppe globale de 3 millions d'euros a permis de créer une nouvelle caserne de 420 m² et 11 logements allant du T3 au T5. Ce nouvel équipement permet d'accueillir le public dans de bonnes conditions et de faciliter le quotidien des gendarmes en leur offrant un cadre professionnel de qualité.



Enquête vélo : tentez de gagner un vélo électrique !

La ruralité du territoire du Val de Cher Controis entraîne une certaine dépendance de la population à la voiture individuelle. Indéniablement, cela a des conséquences sur le climat, entre consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi, la mobilité est un axe structurant de divers projets de la Communauté de communes. Qu'elle concerne les axes touristiques mais aussi les trajets du quotidien.

Ainsi, la Communauté de communes vous invite à répondre à une enquête de mobilité pour comprendre les pratiques à vélo sur le territoire. L'objectif est notamment d'identifier vos besoins pour pouvoir développer les infrastructures nécessaires à l'usage du vélo pour les trajets du quotidien. Tout cela en prenant en compte les intérêts, le confort et la sécurité de tous les usagers.

En échange du temps que vous nous accorderez, vous participerez à un tirage au sort pour tenter de remporter un vélo à assistance électrique ! Conçu à Tours et fabriqué à Contres, le Starway Urban Blanc argent vous permettra de profiter d'un vélo local pour une mobilité durable !

**Enquête et jeu-concours ouverts du 1^{er} décembre 2022
au 31 janvier 2023.**

Seuls les habitants de plus de 18 ans des 33 communes du Val de Cher Controis peuvent participer.

Rendez-vous sur www.val2c.fr pour participer

ENVIRONNEMENT

Etude de thermographie aérienne

Une étude de thermographie aérienne a été réalisée du 5 au 12 février 2022. Un avion bimoteur équipé de capteurs infrarouges a survolé les 33 communes du territoire afin de détecter les déperditions de chaleur en toiture des bâtiments. Les résultats de cette étude sont accessibles gratuitement en ligne. Rendez-vous sur www.val2c.fr pour découvrir la fiche thermique de votre logement.



SANTÉ

Projet de maison de santé à Selles-sur-Cher et Meusnes

Une maison de santé communautaire sera aménagée à Selles-sur-Cher, 4 place De Gaulle avec une annexe dans le village de Meusnes, 20 rue Louis Pasteur.

Convention santé et famille

Dans le cadre d'une convention santé et famille signée avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Communauté de communes et ses partenaires propose notamment des actions de prévention : intervention auprès des enfants dans les accueils de loisirs ou ateliers pour le bien vieillir ou encore relais des initiatives associatives. L'accompagnement de jeunes stagiaires en médecine fait également parti de ce dispositif grâce à la bourse d'études en médecine attribuée par la Communauté de communes.

FRANCE SERVICES

Des travaux seront réalisés en 2023 dans un bâtiment à Selles-sur-Cher pour y accueillir les nouveaux locaux de France services.



Festival itinérant

CULTURE

Séances de cinéma en plein air

La saison des séances de cinéma en plein air s'est achevée en beauté le vendredi 2 septembre 2022. Initialement prévu dans la cour du château de Fougères-sur-Bièvre, la météo en aura décidé autrement. Le théâtre du Grand Orme nous a ouvert ses portes pour la soirée de clôture avec un AperOpera suivi de la projection du Barbier de Séville. Amateur ou public curieux de découvrir l'opéra, la soirée a enchanté le public. Une expérimentation validée, qui montre encore une fois que la culture pour tous est aussi possible en milieu rural.

Quelques chiffres clés des séances de plein air 2022 :

20 séances - 17 communes - 2 726 spectateurs

Ecole de musique

L'école de musique communautaire située à Contres – Le Controis-en-Sologne – a ouvert deux nouvelles classes à la rentrée de septembre 2022. Les élèves peuvent désormais y apprendre la guitare et le piano. L'ouverture à d'autres instruments est envisagée pour l'année scolaire 2023-2024.

Festival itinérant

Les communes de Gy-en-Sologne, Vallières-les-Grandes, Châtillon-sur-Cher et Thenay ont accueilli en mai 2022 le festival itinérant proposé par les compagnies du Belouga et Poly'sons. Main dans la main, avec les élus, les bénévoles, et les associations locales, les 2 compagnies nous ont fait partager des moments exceptionnels. Du montage du chapiteau, en passant par les ateliers d'initiations aux arts vivants, les ateliers bien-être, les démonstrations de danse, les jeux en famille, les spectacles amateurs et bien sûr professionnels, chacun a pu découvrir des sensations nouvelles et de nouveaux univers.

2357 personnes auront donc franchi le seuil de ce chapiteau. Plus de 440 enfants ont bénéficié des ateliers scolaires, 540 jeunes spectateurs ont assisté au spectacle jeune public (Méchant(e) !) et pas moins de 500 spectateurs payants aux spectacles pros.

D'autres escales sont prévues en 2023 et le programme sera dévoilé prochainement.

TOURISME

Une nouvelle stratégie touristique collective

Le vendredi 4 février 2022, au cinéma de Selles-sur-Cher la Communauté de communes Val de Cher Controis et de l'Office de Tourisme Sud Val de Loire, ont accueilli près de 40 prestataires touristiques, des élus de notre territoire, et le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais pour leur présenter la stratégie touristique communautaire. Elle s'articule autour de 3 axes :

- Améliorer et faciliter l'expérience des visiteurs sur le territoire
- Diversifier et adapter l'offre sur le territoire
- Optimiser l'organisation touristique en faveur de la destination

Cette stratégie est l'aboutissement de plus d'un an de travail qui a associé l'ADT 41, le CRT Centre Val de Loire, et les prestataires touristiques. Elle implique tous les acteurs sur le territoire. Il s'agit maintenant de la déployer.

Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val de Cher Controis, rendez-vous sur www.val2c.fr, inscrivez-vous à notre newsletter ou suivez-nous sur facebook

ENFANCE JEUNESSE

BAFA Territoire

Le BAFA Territoire communautaire s'est achevé le 3 novembre dernier avec la session de perfectionnement « Activités de plein air et jeux sportifs » au LEAP de Fougères sur Bièvre (41). 25 nouveaux jeunes sont désormais diplômés. Nous pourrions en retrouver un certain nombre d'entre eux dans nos accueils de loisirs lors des prochains séjours. A bientôt pour la nouvelle promotion 2023 : la première session de base aura lieu pendant la première semaine des vacances d'avril.



Création d'un portail famille

Pour simplifier l'inscription des enfants de 3 à 11 ans dans les accueils de loisirs communautaires, le service enfance jeunesse a lancé un portail famille. Accessible 24h/24 et 7j/7, le portail famille permet de réserver des créneaux les mercredis et les vacances scolaires et de payer en ligne. Pour créer son espace personnel, chaque famille doit contacter l'accueil de loisirs pour obtenir son identifiant et son mot de passe.

UN VÉLO LOCAL POUR UNE MOBILITÉ DURABLE !

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE POUR TENTER DE GAGNER UN VAE* *VELO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

CLIQUEZ SUR LE LIEN ET DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA POLITIQUE VÉLO DE VOTRE TERRITOIRE !







La Communauté de communes de Val de Cher Controis démarre son projet pour améliorer la mobilité cyclable du territoire.



pcaet.val2c.fr



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Centre-Val de Loire

Signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre-Val de Loire depuis octobre 2017. 11,713 millions d'euros ont été alloués par la Région jusqu'au 10 Octobre 2023 pour soutenir les projets structurants portés par les communes, les deux communautés de communes ainsi que les porteurs de projets privés. A un an de l'échéance finale, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau : 72% de crédits sont consommés.

Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher-Contrais, à la création d'une cuisine centrale pour l'ADAPEI à Contres, la poursuite des projets d'aménagements d'espaces publics (Billy, perméabilisation de la cours d'école de Saint-Aignan, l'aménagement cyclotouristique du bassin du Canal à Selles sur Cher, Mennetou-sur-Cher...), la rénovation de l'éclairage public des communes (Mur de Sologne, Loreux, Gièvres, Châtres sur Cher, Noyers sur Cher ...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (Maison de Santé pluridisciplinaires à Selles sur Cher, acquisition de matériel de projection pour le cinéma Ciné-Sologne de Romorantin...) sont autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.



300 000€ de crédits encore disponibles pour soutenir de nouveaux projets innovants, comme par exemple la création du Musée du Blues.

Les derniers crédits encore disponibles permettront de soutenir la réalisation de la véloroute « le Coeur de France à vélo » (démarrage des travaux annoncés fin 2022).

De la rénovation du Donjon de Montrichard à la rénovation thermique des logements sociaux du quartier Favignolles de Romorantin Lanthenay, en passant par les travaux d'isolation de l'ancienne poste de Sassay ou la salle des fêtes de Gièvres, la transition énergétique recueille près de 700 000€ de crédits Région.

Enfin, le soutien au projet de diversification agricole et le développement de circuits de ventes directes a mobilisé 125 000€ de crédits en 2022. C'est par exemple l'accompagnement à l'installation d'une nouvelle fromagerie AOC Selles sur cher à Pruniers en Sologne, l'aide pour la création d'une exploitation de production de semence florale à Lassay sur Croisne ou encore l'aide pour l'achat d'une remorque frigorifique pour un élevage de volailles en vente directe à Couddes.

2022 a vu la réalisation du diagnostic alimentaire de territoire, socle de l'élaboration du projet alimentaire de Territoire (PAT). Les enjeux et un programme d'actions vont progressivement être déclinés, associant tous les acteurs impliqués (agriculteurs, consommateurs, restauration collective, élus...)

Contact Pays : Julien BEAUDON

directionpvcr@gmail.com

02.54.97.78.60



LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE



Le « Conseiller en Energie Partagé » accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, rénovation) que sur l'exploitation des bâtiments.



Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais porte un **Contrat d'Objectif Territorial** de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Objectifs : favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire :

Quel ? - Des subventions jusque 45% des projets de production de chaleur éligibles :

- ✓ Bois énergie
- ✓ Solaire thermique
- ✓ Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- ✓ Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- ✓ Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à l'exclusion des particuliers

Enjeux : Engagement de 10 projets d'ici mars 2025

Contact Pays : Emmanuel CHARONNET

cep2pvcr@gmail.com

07.70.20.44.51



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Ce label reconnaît, d'une part, la qualité du patrimoine présent sur un territoire, ainsi que les efforts des collectivités pour le préserver et le valoriser ; il les encourage, d'autre part, à amplifier cet effort grâce au recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine et de guides-conférenciers.

Scolaires :

292 élèves ont participé aux actions pédagogiques proposées par le Pays d'art et d'histoire au cours de l'année scolaire 2021-2022 ; ce chiffre est en hausse par rapport à l'année scolaire précédente, qui avait été marquée par la pandémie.

Grand public :

Au début du mois d'octobre, la fréquentation des animations programmées, lors de la saison individuelle et pour les groupes, atteignait **271 personnes**. La saison n'était toutefois pas achevée et il est possible que le chiffre final de fréquentation atteigne le niveau de participation de l'année 2021.



Focus : Le samedi 17 septembre, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, le Pays d'art et d'histoire a organisé en partenariat avec la mairie de Billy, l'architecte des Monuments Historiques et des restaurateurs de l'atelier de Brice Moulinier, une visite du chantier de restauration en cours dans la nef de l'église. La restauration extérieure est achevée mais les travaux se poursuivent à l'intérieur du bâtiment ; le dégagement des enduits a permis de mettre au jour des peintures murales jusques là inconnues allant de la fin du XIII^e au XV^e siècle. La visite, limitée à 25 personnes pour raison de sécurité, était complète. Les participants ont pu écouter les protagonistes engager dans la restauration du lieu présenter l'histoire de l'église, son architecture, son décor et les travaux de restauration entrepris.



Contact Pays : Valérie CHAPEAU

Pch.vcr@gmail.com
06.76.50.23.57

LEADER, UN PROGRAMME EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL



Le programme LEADER 2014-2022* s'articule autour de la stratégie « Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire » et s'adresse aux porteurs de projets privés et publics ayant des projets culturels ou touristiques innovants.

LEADER a permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres-sur-Cher, les animations du Pays d'art et d'histoire, l'installation de la Grange aux savoir-faire dans l'ancienne Prévôté à Vallières-les-Grandes, des sentiers d'interprétation (comme à Bourré), des festivals comme le festival Meusnes in Jazz, ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard.

LEADER permet également de soutenir des projets en coopération avec d'autres territoires, comme c'est le cas pour les aménagements réalisés sur le Cher par le NEC (nouvel Espace du Cher) pour faciliter l'itinérance fluviale, projet qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération avec le GAL* voisin du Pays Loire Touraine.



L'enveloppe FEADER totale du GAL pour la période 2014-2022 est de 1 261 000 €. Le taux d'engagement de cette enveloppe est actuellement de 87 %. Sur les 13 % restants, la majorité des crédits sont réservés pour des projets en cours de montage mais il reste environ 30 000€ pour des projets encore non identifiés. Des projets pourront être déposés jusqu'au 31 décembre 2022, avant de basculer sur la prochain programme 2023-2027, pour lequel le Pays a déposé sa candidature le 30 septembre dernier après plusieurs ateliers de concertation des acteurs locaux en début d'été. Si le Pays est bien retenu pour porter ce prochain programme Leader, la stratégie et les thématiques soutenues seront complètement différentes de la programmation actuelle. En effet, le Conseil Régional a fixé un cadre d'intervention axé sur les services de proximité, la reterritorialisation de l'économie et l'adaptation du territoire face au dérèglement climatique.

Les porteurs de projets peuvent contacter la chargée de mission LEADER pour de plus amples renseignements quant aux possibilités de financement de leurs projets sur la base des crédits restants sur l'enveloppe actuelle.

Contact Pays : Camille GILLET

pvcr41@gmail.com

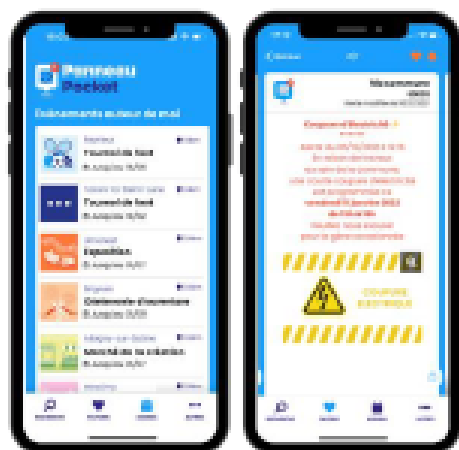
06 08 32 96 73

* Initialement 2014-2020, suite aux retards de consommation des crédits au niveau national, l'UE a accepté une prolongation du programme pour la France.

* Un GAL est un Groupe d'Action Locale : il s'agit de l'ensemble des acteurs qui mettent en place le programme LEADER sur un territoire.

PanneauPocket au service des habitants de la Commune de CHÉMERY

La mairie de Chémery s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Chémery diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 9300 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Partenaires officiels :



PanneauPocket : 09.71.29.27.43 – communication@panneaupocket.com

www.panneaupocket.com

France
services

CDAD 41 | CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DE L'ACCES
AU DROIT DE LOIR ET CHER

PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE

GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
SUR RENDEZ-VOUS

INFORMATION JURIDIQUE DE PREMIER
NIVEAU, ORIENTATION, ACCÈS AU DROIT

Les domaines d'intervention:

- Droit pénal
- Droit de la famille
- Droit de la consommation
- Droit social/travail
- Droit du logement
- Droit des étrangers
- Droit de la santé
- Autres...

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

SAINT-AIGNAN
3, rue Victor HUGO
41110 SAINT-AIGNAN
Téléphone : 02 54 75 42 63



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Conseil départemental d'accès au
droit du Loir-et-Cher

Tribunal Judiciaire
1 Place de la République
41 018 BLOIS Cedex
<https://www.cdad41.com/>



point-justice
Loir-et-Cher

DEVENEZ ANIMATEUR ET DIRECTEUR

BAFA / BAFD 2022 - 2023

Formations en demi-pension

BAFD

BAFD - FORMATION GENERALE :

DU 13 AU 17 & DU 20 AU 24 MARS 2023, à Blois

BAFD - FORMATION Perfectionnement :

Du 16 AU 21 JANVIER 2023, à Blois

**Aides financières possibles
pour le BAFA
selon ressources**

BAFA

BAFA - FORMATION GENERALE :

DU 22 AU 29 OCTOBRE 2022, à Vineuil

DU 11 AU 18 FEVRIER 2023, à Romorantin-Lanthenay

DU 18 AU 25 FEVRIER 2023, à Blois

DU 15 AU 22 AVRIL 2023, à Fougères/Bièvre

BAFA - FORMATION APPROFONDISSEMENT :

DU 29 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE 2022, à
Fougères/Bièvre

FÉDÉRATION LOIR-ET-CHER

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
02 54 43 02 52 - classes-loisirs@fol41.asso.fr

SORTIR PLUS

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Madame, Monsieur,

Recto

En 2023, le service **SORTIR PLUS** évolue afin d'être accessible au plus grand nombre. Plus besoin de commander des chèques CESU, les bénéficiaires pourront commander directement leurs sorties via une plateforme gratuite. Les prestations seront intégralement prises en charge par leur caisse de retraite Agirc-Arrco qui règlera le service d'aide à domicile intervenant.

Faire ses courses, aller chez le pharmacien, chez le coiffeur, rendre visite à des amis ou simplement se promener devient plus simple grâce au service **SORTIR PLUS**.

Vous souhaitez en savoir plus ? Les indications au dos de cette lettre, vous expliquent comment le service SORTIR PLUS fonctionne désormais.

Attention, compte-tenu de l'évolution du service et des raisons réglementaires, il ne sera plus possible d'émettre de nouveaux chèques CESU après le 30 novembre 2022. Les personnes ayant besoin d'un chèque pour réaliser des sorties en décembre sont invitées à le commander et à faire parvenir le règlement de leur participation avant le 30 novembre au plus tard.

Au-delà du simple versement des retraites complémentaires, les caisses de retraite Agirc-Arrco développent une offre de services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux. Le service **SORTIR PLUS** en est un exemple.

Les caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco

Verso

A compter du 2 janvier 2023, pour bénéficier du service **SORTIR PLUS**, accessible aux personnes âgées de 75 ans et plus, il suffit pour l'assuré de :

- 1 – Contacter le 0 971 090 971. Un conseiller prendra en compte la demande, vérifiera l'éligibilité au service et activera le compte en ligne annuel **SORTIR PLUS**,
- 2 – Par la suite, à chaque besoin de sortie accompagnée, le conseiller, enregistrera la demande et mettra le bénéficiaire en relation avec un service d'aide à la personne disponible pour l'accompagner,
- 3 - Il ne restera qu'à profiter ! Il n'y aura rien à régler au service d'aide à la personne à l'issue de la sortie. Le prestataire de service à la personne adressera directement sa facture au service **SORTIR PLUS** qui informera le bénéficiaire du solde restant disponible sur son compte annuel.

Un numéro à disposition pour l'ensemble des démarches :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Le bénéficiaire ne souhaite pas passer commande par téléphone ? Pas de problème, en 2023, une fois le compte annuel activé, les demandes de sorties pourront s'effectuer directement par internet. Afin de faciliter davantage l'accès au service, les demandes de sorties seront également réalisables par des tiers.

Il reste des chèques Cesu 2022 inutilisés ? Jusqu'au 31 décembre 2022, pas de changement, nos conseillers continueront d'accompagner les bénéficiaires pour organiser leurs sorties, qu'ils régleront à l'aide de leur CESU.

A compter de 1^{er} janvier 2023 et jusqu'à la fin de la validité des CESU (31 janvier 2023), les bénéficiaires seront amenés à organiser leurs sorties en direct avec un prestataire de service à la personne.



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE **QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE**
UNE ÉCOUTE **BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE**

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...



02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr

Reconnue d'utilité publique

Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.

Le dispositif « **J'améliore mon logement** » lancé en octobre 2019 par la communauté de communes du Val de Cher Controis a soufflé ses 3 premières bougies, avec un bilan qui reflète bien les besoins des habitants désireux d'améliorer leurs conditions de vie dans leur logement.

Ce dispositif vise en effet à accompagner les habitants pour améliorer et financer une partie de leurs travaux liés à :

- **L'amélioration de la performance énergétique des logements** (chauffage, isolation, menuiseries extérieures...)
- **L'adaptation des logements au handicap et au vieillissement** de leurs occupants (aménagement intérieurs et accessibilité extérieure aux logements)
- La réhabilitation de **logements vacants ou de logements indignes** (travaux de réhabilitation globale).

En 3 ans, ce sont plus de 1 200 propriétaires qui ont pris contact avec l'opérateur SOLiHA (Solidaires pour l'habitat) chargé de les conseiller et les accompagner dans leurs projets de travaux dès lors qu'ils sont éligibles aux aides du dispositif. L'accompagnement de SOLiHA est pris totalement en charge financièrement par la communauté de communes.

Ce dispositif reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2024 et permet d'accompagner tous les habitants ayant encore des projets de travaux à venir dans leur logement.

Renseignements auprès de SOLiHA 26 Avenue de Verdun 41000 BLOIS / Bénédicte GAUFFRE 02.54.79.77.44 (Mail :

b.gauffre@solihha.fr) Permanences bimensuelles sur RDV sur les communes de Le Controis-en-Solgne, Montrichard, Selles-sur-Cher et Saint-Aignan.

Conseils techniques

Aides financières

J'améliore mon logement

avec la Communauté de communes
VAL DE CHER CONTROIS

02 54 79 77 44
SOLIHA



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès



Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moïtes sier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS AS SENIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DI HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepostule@fede41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 56 28 00**



© Marc Moïtes sier

Association locale ADMR de Selles sur Cher

MAISON DES SERVICES

1, rue Porte Grosset

41130 SELLES-SUR-CHER

Vie quotidienne

02 54 83 42 00

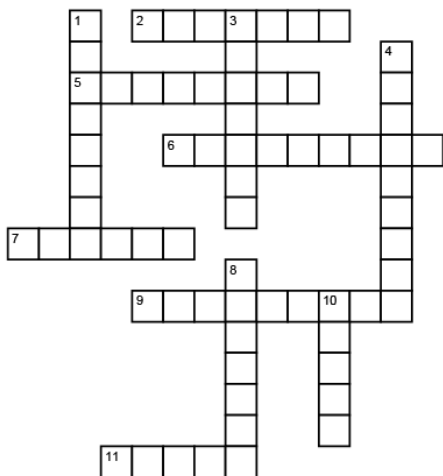
ms-selles@fede41.admr.org



MOMENT DE DÉTENTE

Mots croisés

Le cirque



HORIZONTAL

- 2) Lancer plusieurs objets en l'air en même temps, les rattraper et recommencer.
- 5) Personne qui fait des tours de magie.
- 6) Grande tente sous laquelle a lieu le spectacle du cirque.
- 7) Représentation à la porte d'un cirque ou au travers d'une ville pour attirer les visiteurs.
- 9) Vélo à une seule roue.
- 11) Emplacement circulaire aménagé pour donner des représentations de cirque.

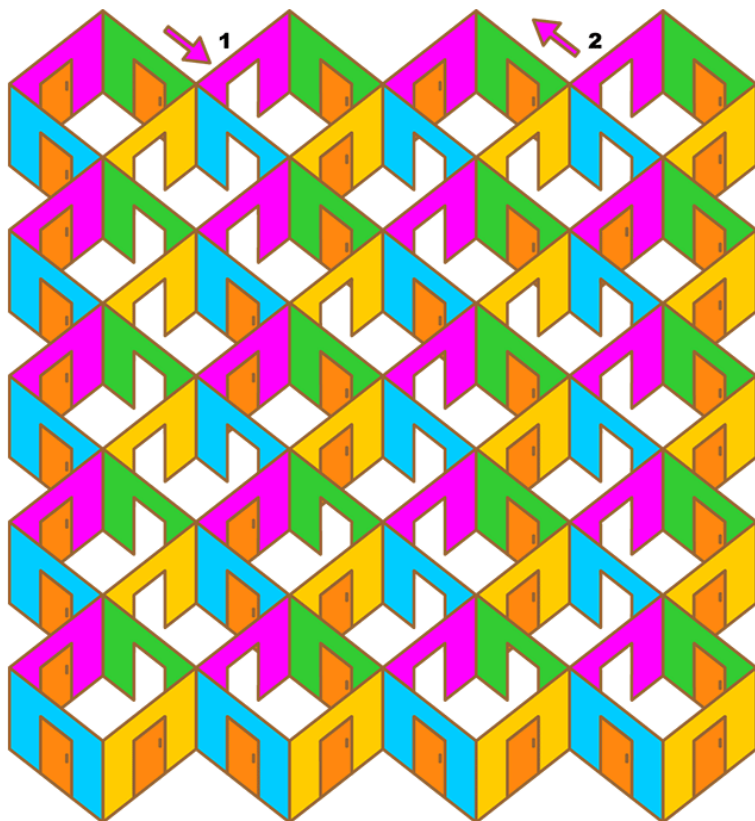
VERTICAL

- 1) Personne qui apprend aux animaux à lui obéir et à faire des exercices difficiles.
- 3) Mouvement qui déforme le visage du clown pour faire rire.
- 4) Personne qui marche et danse sur une corde.
- 8) Exercice acrobatique sur un cheval au galop.
- 10) Artiste qui fait rire au cirque.

lululataupe.com

Labyrinthe

Entre dans le labyrinthe par la porte 1, sors par la porte 2. Les portes fermées sont verrouillées.



lululataupe.com 

ANAGRAMMES

A	L	E	V	I	N	
I	G	N	A	R	E	
T	O	R	T	U	E	
C	O	U	S	S	I	N
S	A	U	V	E	R	
F	R	E	I	N	A	
M	I	N	E	U	R	E
R	E	C	A	L	E	E
E	G	L	I	S	E	



			A		
			R		
			T		
			I		
			S		
			A		
			N		
			A		
			L		

TROUVEZ LES ANAGRAMMES DES 9 MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE POUR FORMER DANS LA GRILLE DE DROITE 9 AUTRES MOTS RELATIFS À L'UNIVERS DE LA BOULANGERIE EN GÉNÉRAL. LE MOT VERTICAL DÉJÀ FORMÉ EST LÀ POUR VOUS AIDER...ET VOUS RAPPELER UNE CARACTÉRISTIQUE ESSENTIELLE DU MÉTIER DE BOULANGER.

SUDOKU

	5		2					4
			7					3 6
		7	6		4	9	1	
	6	3						
8								3
						1	5	
	3	1	4		8	6		
5	9				1			
	4				7		2	

www.fortismots.com

